



Transition professionnelle, prenez un nouveau départ :

Focus sur le bilan de positionnement pédagogique

Bienvenue
La présentation débute dans quelques instants.



Lors de ce webinaire, vous pouvez utiliser l'onglet **Questions**, pour poser une question aux intervenants

**Transition professionnelle,
prenez un nouveau départ :**

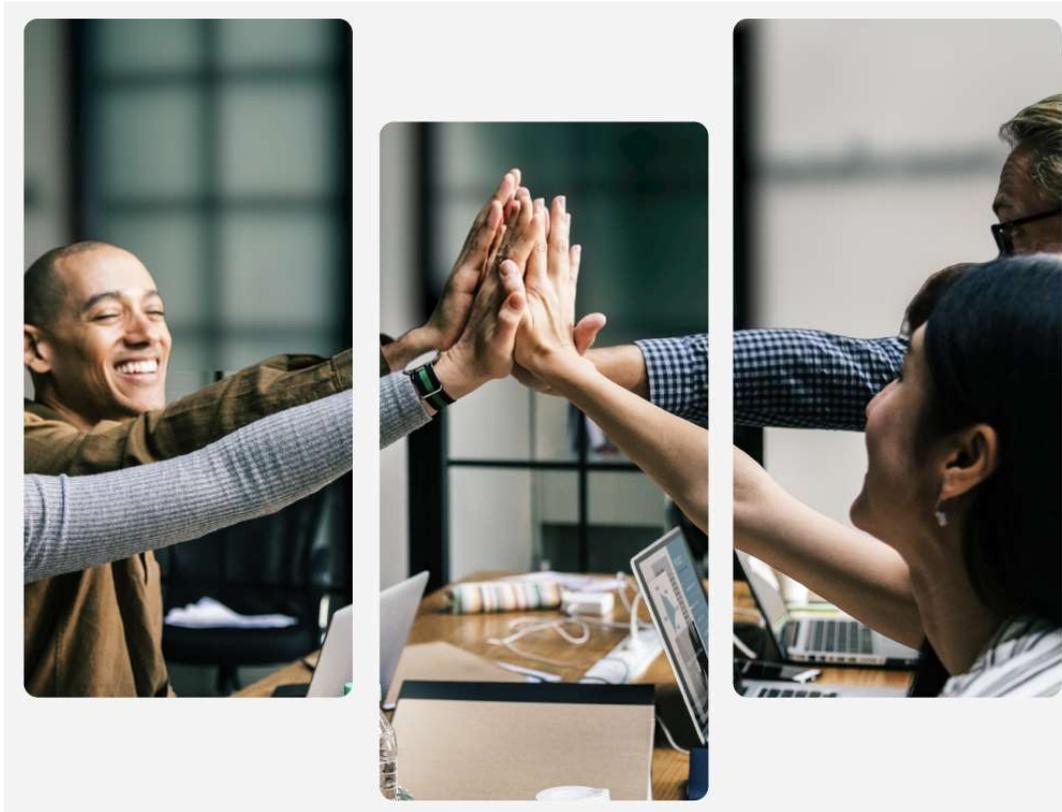
**Focus sur le bilan de positionnement
pédagogique**



01/06/2023



C2RP, CARIF-OREF HAUTS-DE-FRANCE



- > Financé et présidé alternativement par l'État et la Région
- > Administré avec les partenaires sociaux
- > Membre du CREFOP et du réseau des Carif-Oref



4 GRANDES MISSIONS DU C2RP



OBSERVER

Assurer une observation sur la relation Emploi-Formation
Apporter un appui technique aux instances régionales



ACCOMPAGNER

Mettre son expertise et ses ressources au service des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi



INFORMER

Répondre aux besoins d'information et de sensibilisation sur la formation, les certifications, les métiers, les dispositifs...



COLLECTER

Collecter l'offre de formation professionnelle toute voie de formation, y compris par apprentissage
Consolider les systèmes d'information

01

Les obligations légales

Pourquoi un bilan de
positionnement
pédagogique ?

02

03

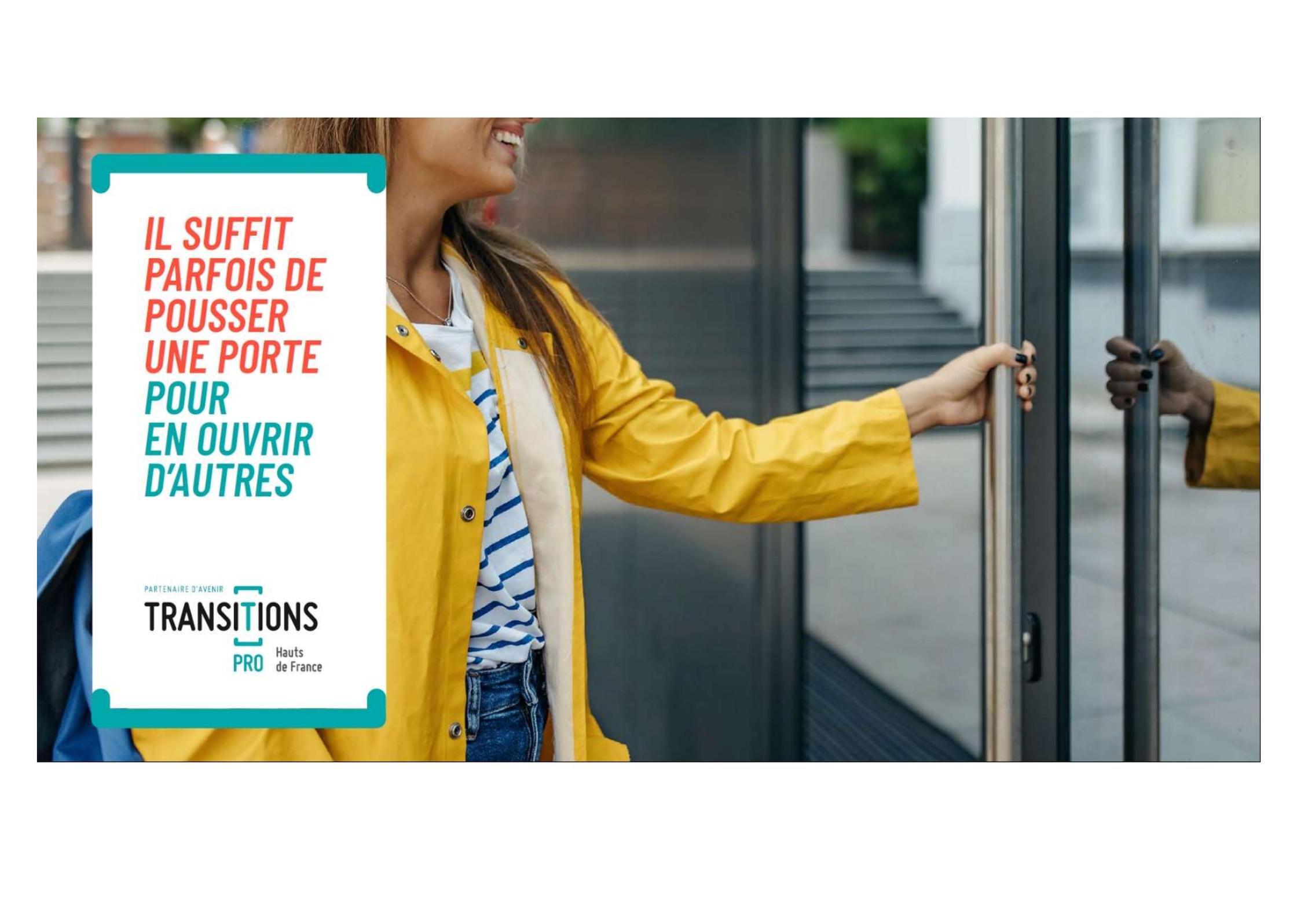
Comment le compléter ?

Exemple de bilan de
positionnement
pédagogique

04

05

Questions réponses

A woman with long brown hair, wearing a bright yellow raincoat over a blue and white striped shirt and blue jeans, is smiling and pushing a glass door. Her hands are on the door handles. The background shows a modern building with glass panels and steps.

**IL SUFFIT
PARFOIS DE
POUSSER
UNE PORTE
POUR
EN OUVRIR
D'AUTRES**

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO Hauts
de France

QUI SOMMES-NOUS ?

Transitions Pro Hauts-de-France, un acteur régional, paritaire, interprofessionnel agréé par l'Etat pour accompagner le développement des compétences dont les entreprises et les salariés ont besoin pour aujourd'hui et pour demain.

Au travers de 4 dispositifs et un certificat :

- le PTP,
- Transco,
- le dispositif démissionnaire,
- la VAE,
- le certificat CléA®

NOS MISSIONS

Ensemble, nous construisons les meilleures solutions pour dynamiser et préserver l'emploi dans notre région !



FINANCER LES PROJETS DE
TRANSITION PROFESSIONNELLE
DES SALARIÉS



ANALYSER
ET ANTICIPER LES BESOINS EN
EMPLOIS DES RÉGIONS



GARANTIR
LA QUALITÉ DES FORMATIONS
FINANCÉES



DÉVELOPPER DES
PARTENARIATS AVEC
L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE
L'EMPLOI



SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU
CEP (CONSEIL EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE)



VEILLER À LA BONNE
MISE EN ŒUVRE DE
LA CERTIFICATION CLÉA
(SOCLE DE CONNAISSANCES
ET DE COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES)



MOINS D'UNE HEURE POUR COMPRENDRE...

Ce focus sur le bilan de positionnement pédagogique s'adresse tout particulièrement aux prestataires de formation

- **Les obligations légales**
- **Pourquoi un bilan de positionnement pédagogique ?**
- **Comment le compléter :**
 - Les éléments constitutifs**
 - Qu'est-ce qui doit être évalué ?**
 - Comment et avec quels outils ?**
 - La restitution**
- **Exemple de bilan de positionnement pédagogique proposé par Transitions Pro**
- **Questions réponses**



LES OBLIGATIONS LÉGALES

Article R6323-12 du Code du Travail

Modifié par Décret n°2018-1332 du 28 décembre 2018 - art. 1

La demande de prise en charge d'un projet de transition professionnelle intervient après la réalisation d'une action de positionnement préalable. Le positionnement préalable est **réalisé à titre gratuit par le prestataire de formation contacté en vue de suivre l'action de formation**. Ce positionnement ne constitue pas une action de formation au sens de l'article [L. 6313-1](#).

A l'issue de la réalisation du positionnement préalable, **un document, joint à la demande de prise en charge, identifie les acquis du salarié et propose un parcours de formation individualisé et adapté, dans son contenu et sa durée, aux besoins de formation identifiés pour la réalisation du projet de transition professionnelle**. Il comprend **un devis approuvé par le salarié, précisant le coût et le contenu de l'action de formation proposée**



POURQUOI UN BILAN DE POSITIONNEMENT ?

POURQUOI ?

☐ Identifier:

- ✓ les acquis
- ✓ Le potentiel d'apprentissage
- ✓ les compétences transférables et transversales, au regard de l'action de formation envisagée en fonction du parcours professionnel choisi.

☐ Proposer un parcours de formation **INDIVIDUALISE** et **ADAPTE** aux besoins de formation identifiés pour la réalisation du projet de transition Professionnelle de l'apprenant. Tant dans son **contenu pédagogique** que dans sa **durée**.

☐ Démontrer que les contenus et modalités de mise en œuvre du parcours de formation sont adaptés aux objectifs définis, en fonction des compétences et acquis de l'apprenant.



COMMENT COMPLETER LE BILAN DE POSITIONNEMENT ?

➤ **Qu'est ce qui doit être évalué ?**

- les prérequis (l'apprenant a-t-il le niveau pour suivre dans les meilleures conditions la formation ?),
- les compétences transférables et transversales (compétences professionnelles et extra professionnelles permettant pouvant être transportables dans un autre domaine ou secteur professionnel), ...

➤ **Comment est-ce évalué et avec quels outils ?**

Le prestataire détermine lui-même les procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation (diagnostic préalable, entretien d'évaluation, outil de mesure des écarts, mise en situation professionnelle, évaluation, quiz, tests, entretien, et, par le biais de divers dispositifs VAE, VAP , une grille de test ou d'entretien, « examen blanc »

LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU BILAN DE POSITIONNEMENT

→ La synthèse du parcours du bénéficiaire

- Formation initiale/continue
- Expériences professionnelles en lien avec le métier visé

→ L'analyse du positionnement préalablement réalisé au sein de l'organisme de formation

- mesure des écarts entre les acquis et les attendus notifiés dans le référentiel de formation
- Adaptation de la durée du parcours face aux écarts constatés

→ Si VAE partielle ou VAP

- Allègements réglementaires
- Le cas échéant, besoins d'AMÉNAGEMENT / INDIVIDUALISATION DU PARCOURS au-regard du référentiel de certification :
(cette individualisation est susceptible de ne pas pouvoir faire l'objet d'une prise en charge et sera soumise à la décision de la Commission Paritaire)

→ Le candidat a-t-il une reconnaissance de travailleur Handicapé

→ Modalités pédagogiques adaptées au profil du candidat

Tout doit être argumenté afin de justifier la proposition de parcours, ses modalités et sa durée

LA RESTITUTION

- ❑ **Compléter le support** suivant avec une argumentation détaillée, fourni dans le **volet Organisme de formation** de la demande de financement adressée par transitions pro
- ou
- ❑ **Fournir votre propre support** qui doit **restituer une argumentation détaillée précisant le parcours de formation adaptée que vous proposez** et ce qui permet de **mettre en valeur l'INDIVIDUALISATION du parcours** de l'apprenant.

Transmettre avec ce bilan de positionnement pédagogique l'ensemble des documents des résultats des épreuves passées par l'apprenant (grilles de tests et ou grille d'entretien, trames, synthèse détaillé entretien...) **afin que la commission paritaire possède tous les éléments pour statuer sur la pertinence du parcours proposé par l'organisme de formation (pertinence et individualisation du parcours de formation).**

**BILAN PROPOSE
PAR TRANSITIONS PRO**

PRO

BILAN DE POSITIONNEMENT PROPOSÉ PAR TRANSITIONS PRO

Allègement(s) réglementaire(s) / VAE partielle / VAP :

Complétez la case grise ci-contre et argumentez :

Argumentez :

Le cas échéant, besoins d'AMÉNAGEMENT / INDIVIDUALISATION DU PARCOURS au regard du référentiel de certification :
(cette individualisation est susceptible de ne pas pouvoir faire l'objet d'une prise en charge et sera soumise à la décision de la Commission Paritaire)

Complétez la case ci-contre :

Si oui, précisez les éléments justifiant cet aménagement et la durée spécifique prévue :

Le bénéficiaire a-t-il une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé ?

Des modalités particulières de compensation du handicap sont-elles prévues ?

Complétez la case grise ci-contre et argumentez :

Argumentez :

Modalités pédagogiques	Moyens techniques prévus adaptés aux besoins du bénéficiaire	Durée prévue
Présentiel		
FOAD Synchrones		
FOAD Asynchrones		
AFEST		
Travail personnel		

Non pris en charge par Transitions Pro

Argumentaire justifiant la proposition de parcours, ses modalités et sa durée :

Fait à

Le/...../.....

Signature de l'organisme de formation (certifie avoir remis au bénéficiaire un exemplaire de ce document)

Diapositive 20

DV0

Donc il faut évaluer cela. Mais comment?

C'est concevoir un scénario... Alors comment on peut évaluer cela? Une étude de cas, suite à une demande factice. Le candidat va devoir concevoir une séquence sur l'auxiliaire être par exemple. Cela va vous permettre d'analyser ce qu'il sait faire afin d'en déduire les compétences possédées et les écarts par rapport aux compétences nécessaires pour obtenir le bloc.

Idem pour les autres intitulés du Titre.

Delphine Vouta; 2021-12-09T08:16:47.227



Avez-vous des questions ?

NOS RÉALISATIONS 2022

1 701

Projets de Transition Professionnelle (PTP)

50

**Reconversions dans le cadre des Transitions Collectives (Transco)
au sein de 39 entreprises**

1 441

Dossiers Démission-Reconversion validés

215

Dossiers Validation des Acquis de l'Expériences (VAE)

3 744

Certificats CléA® délivrés



UN ACCUEIL SUR 5 ESPACES ET 19 PERMANENCES



Contact à communiquer aux salariés

Tél : 03 59 61 62 63
Transitionspro-hdf.fr

Vos contacts de proximité pour les «PRO»

Espace Amiens Picardie

Laurence Dorso

ldorso@transitionspro-hdf.fr

Tél : 03 22 70 70 72

Espace Artois Douaisis

Hervé Tatindaux

htatindaux@transitionspro-hdf.fr

Tél : 03 2160 6128

Espace Lille-Métropole

Isabelle Coutant

icoutant@transitionspro-hdf.fr

Tél : 03 20 12 1375

Espace St Omer Côte d'Opale

Caroline Demolliens

cdemolliens@transitionspro-hdf.fr

Tél : 03 21 93 1343

Espace Valenciennes Hainaut-Cambrésis

Marie Lise Bazin

mlbazin@transitionspro-hdf.fr

Tél : 03 27 29 98 78

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE C2RP



- avec notre lettre d'information, le **C2@ctus**
- avec le panorama de presse régionale et nationale, l'**InfoHebdo**
- sur les réseaux sociaux



professionnalisation@c2rp.fr

www.c2rp.fr

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



www.c2rp.fr



03 20 90 73 00



Le C2RP, Carif-Oref Hauts-de-France, remplit une mission d'intérêt public en faveur du déploiement des politiques publiques d'orientation, de formation et d'emploi.

Lieu de partenariat, de production et de diffusion d'information, le C2RP contribue à l'aide à la décision des institutions et des Partenaires Sociaux et appuie les professionnels en charge de favoriser la continuité des parcours tout au long de la vie.